

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 224 du 28 avril 2025

LA PREMIÈRE MARCHÉ D'UN PLAN DE DESTRUCTION DE LA SIDÉRURGIE !

À l'issue d'un CSE central, la direction d'ArcelorMittal France annonce plus de 600 suppressions de postes. C'est la douche froide pour les salariés d'ArcelorMittal France. Mercredi 23 avril, dans l'après-midi et après un CSE central, la direction a annoncé son intention de supprimer 636 postes sur au moins cinq sites dont Dunkerque (177 emplois concernés), Mardyck (5), Montataire (11), Florange (39), Basse-Indre (100). À cela s'ajoutent les activités support que le groupe a décidé de délocaliser vers l'Inde. 155 postes sont pour l'instant concernés. Et puis, il faut ajouter la fermeture, annoncée en novembre dernier, des implantations de Denain et de Reims.

Dans la communication faite mercredi, les sites de Desvres et de Mousson sont épargnés pour l'instant. Le chiffre de 636 postes au total est avancé par la CGT, la direction ne donnant pas plus de précisions.

En tout cas, le groupe confirme les craintes maintes fois répétées depuis près d'un an par les représentants des salariés. La mise en sommeil du projet de décarbonation, à Dunkerque, avait donné un argument très lourd aux syndicats, notamment la CGT qui tire la sonnette d'alarme à grands renforts de meetings et d'actions syndicales.

Colère, dégoût, écœurement !

Le 20 mars dernier encore, les responsables syndicaux d'ArcelorMittal, en France, s'étaient retrouvés à Dunkerque avec des élus pour alerter: « *La stratégie d'ArcelorMittal est de laisser mourir la sidérurgie à petit feu, ici en France et en Europe, le temps de laisser monter en puissance ses usines implantées en Inde et au Brésil où ils fabriqueront de l'acier vert qu'ils réexporteront en Europe. C'est pour cela qu'ils diminuent l'investissement dans nos usines, afin de faire tomber l'outil de travail.* »

Mercredi soir, Gaëtan Lecocq peine à trouver ses mots : « *colère, dégoût, écœurement* ». Lui qui n'a cessé de faire appel aux responsables politiques, dit aujourd'hui : « *Nous n'avons jamais été écoutés* ». Il estime que l'annonce de ce mercredi n'est que « *la première marche de la destruction entreprise de la sidérurgie française et européenne.* »

C'est un montant de 11,7 Mds\$ qui a été versé aux actionnaires depuis 2021. La recherche de profits immédiats a pris le pas sur les investissements, impactant les politiques sociales, les conditions de travail, les capacités de production et l'emploi. L'attractivité de nos métiers s'en ressent également fortement !

Le lundi de Pâques, la CGT d'ArcelorMittal avait commencé une nouvelle opération de sensibilisation de la population au marché de Bergues, près de Dunkerque. Elle va se poursuivre. Jeudi matin, une opération de tractage aura lieu aux portes des sites de Dunkerque et de Mardyck. À partir de vendredi, des CSE se réuniront dans les entreprises concernées.

HYPERMARCHÉS, ENSEIGNES SPÉCIALISÉES ET SECTEURS INDUSTRIELS SUBISSENT DES FERMETURES ET LICENCIEMENTS MASSIFS, ACCENTUÉS PAR LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LA CONCURRENCE !

En 2025, la France fait face à une vague de plans sociaux qui ébranle le marché du travail. Le secteur du commerce, particulièrement les hypermarchés, est en première ligne. Des enseignes comme Auchan, avec **2 389 suppressions de postes** annoncées en novembre 2024, ou Casino, qui licencie **2 200 personnes** entre 2024 et 2025, illustrent la crise du modèle des grandes surfaces. La fermeture de **30 magasins Intermarché**, jugés « *inexploitables* », menace **680 salariés**, comme à Plan de Campagne, près de Marseille, où 122 employés sont « *sous le choc* » après l'annonce brutale de la fermeture définitive.

Les enseignes spécialisées pas épargnées !

Les enseignes spécialisées ne sont pas en reste. **Gifi supprime 302 postes** avec la fermeture de 11 magasins, tandis qu'Office Dépôt licencie **116 personnes** après la fermeture de neuf points de vente. Casa, avec **143 magasins, cherche un repreneur, laissant 600 salariés dans l'incertitude**. Colruyt, leader belge, envisage de céder ses **101 supermarchés français, menaçant 2 500 emplois**. Ces chiffres reflètent une conjoncture économique dégradée, marquée par un record de faillites en 2024 et une guerre commerciale mondiale.

Les causes sont « multifactorielles », déclare Rémy Frey, de la CGT-Commerce. La concurrence d'internet, la crise du pouvoir d'achat et des charges élevées, comme les loyers, fragilisent les enseignes. Cette situation est comparable au démantèlement industriel des années 1990. Les hypermarchés, autrefois piliers de l'emploi non qualifié, souffrent d'un modèle obsolète. Les salariés, souvent des femmes (82 % dans les hypermarchés) ou des seniors avec 30 ans d'ancienneté, deviennent des « *variables d'ajustement* » dans une guerre des prix acharnée.

Pour éviter les licenciements, certains groupes, comme Carrefour, externalisent des magasins via la franchise ou la location-gérance, transférant **27 300 salariés hors de leurs effectifs depuis 2018**. Mais cela entraîne une perte d'acquis sociaux, équivalant à un à deux mois de salaire.

Les jeunes, touchés par un chômage à 19 % fin 2024, et les seniors, pénalisés par la sélectivité des recruteurs, sont les plus vulnérables. Avec un taux de chômage prévu à 8,5 % d'ici fin 2026 et une situation délicate pour les finances publiques, la « grande angoisse » du chômage s'accroît.

LA GUERRE SOCIALE ... AVEC LA BÉNÉDICTION ACTIVE DE LA COUR DES COMPTES !

Pillage organisé. A la veille de la conférence sur les finances publiques du 15 avril dernier, la Cour des comptes a publié une note suggérant environ **20 milliards d'euros d'économies « possibles » d'ici 2029 sur la santé de la population**.

L'institution, véritable temple de l'ultralibéralisme, propose, au travers de son panel de mesures vues et revues, une aggravation brutale de la guerre sociale menée contre les travailleurs et les travailleuses, notamment les plus précaires.

Ainsi, la Cour des Comptes suggère **un contrôle accru des arrêts maladie, « l'encadrement » des indemnités, une nouvelle diminution du taux de remboursement des médicaments dits de « confort », une augmentation de la part restant à la charge des complémentaires, et donc des assurés**.

L'institution dirigée par le « *socialiste* » **Moscovici** s'attaque également aux professionnels de santé et propose une énième « *restructuration hospitalière* » et cible ouvertement les structures de « *proximité* » pour poursuivre le détricotage systématique et systémique de nos infrastructures publiques.

Bien entendu, ce pillage du bien public est une nouvelle tentative de hold up qui protège les intérêts des plus riches et surtout du patronat, notamment dans les industries pharmaceutiques ou encore dans la fabrication de matériel médical.

Ces éléments et propositions « *chocs* » accompagnent la grande régression sociale en cours dans notre pays matérialisée par la conférence sur les finances publiques, une grand-messe qui a rassemblé des ministres, des parlementaires, des organismes de sécurité sociale ou encore des collectivités locales pour dramatiser la situation et préparer un nouveau tour de vis extrêmement brutal pour le Peuple avec **un budget 2026 qui prévoit près de 50 milliards d'euros de coupes dans les « dépenses sociales »**.

OUTINORD À SAINT-AMAND-LES-EAUX (NORD) : DÉBRAYAGE DES SALARIÉS CONTRE LA SUPPRESSION ANNONCÉE DE 120 EMPLOIS !

Les salariés d'Outinord à Saint-Amand-les-Eaux ont débrayé mercredi 23 avril pour dénoncer la suppression annoncée de 120 emplois sur le site. Les syndicats veulent mettre la pression sur la direction, alors qu'une première réunion autour du Plan de sauvegarde de l'emploi était organisée le mercredi.

Ce plan prévoit notamment la suppression **de 120 emplois sur les 142** pourvus de l'usine amandinoise.

"On va leur en mettre plein la tronche", réagit un employé du site. "On était entre 200 et 300 rassemblés ce matin, avec le soutien des copains d'Alstom et LME", raconte-t-il.

"On va se battre" !

Selon le secrétaire CSE d'Outinord David Liegeois, "95% des salariés" ont débrayé ce mercredi, à partir de 10h et jusqu'à 15h30. La production de banges, ces grands plateaux métalliques qui permettent de couler du béton pour construire des bâtiments, était à l'arrêt. L'activité a repris le jeudi.

Les salariés ont décidé de **contre attaquer en engageant une expertise comptable** pour examiner les motivations "*économiques*" de la direction, qui justifie notamment la suppression des emplois par un marché de construction du bâtiment en chute libre. *"On était abattus et après avoir rencontré nos avocats et un cabinet d'expertise, on a bien pris conscience que tout n'était pas cuit. On va essayer de démontrer que le motif économique n'est pas justifié. On a d'énormes doutes, compte tenu de la façon dont les comptes sont gérés vis à*

vis de nos actionnaires. On va se battre, on va essayer d'utiliser les pouvoirs publics aussi", précise David Liegeois.

Première réunion entre salariés et direction !

Mercredi se tenait la première réunion entre les représentants du personnel et la direction pour présenter officiellement les contours du Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), annoncé il y a dix jours. Ces réunions doivent s'étaler sur trois mois selon les représentants du personnel. Après 70 ans d'existence, il est envisagé par la direction de concentrer les activités d'Outinord sur les services de location et de remise à neuf de matériel d'occasion, d'ici quelques mois.

FRANCE TRAVAIL : LA LOI "PLEIN EMPLOI", LES CONTRÔLES VONT EXPLOSER, "ÇA PEUT DÉRAPER À TOUT MOMENT" !

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la loi "plein emploi" s'applique progressivement sur tout le territoire. À France Travail, la CGT juge la réforme brutale, tournée vers le contrôle et la sanction et craint qu'elle n'entraîne des conséquences pour les demandeurs d'emploi, comme pour les agents.

Votée en novembre 2023 et entrée en vigueur en janvier dernier, la loi « plein emploi » a permis d'inscrire automatiquement et sans démarches **1,2 million de personnes à France Travail sur le territoire national**. Terminée, de fait, le système de radiation tel qu'on le connaissait jusqu'alors : mais les sanctions, elles, ne disparaissent pas pour autant, et les contrôles sont voués à être renforcés.

Un accompagnement renforcé grâce à une "meilleure coopération" entre les acteurs de l'emploi !

Allocataires du RSA, demandeurs d'emploi, jeunes suivis en Mission Locale et en Contrat d'engagement jeune (CEJ)... France Travail souligne que ces profils fraîchement inscrits ont ainsi, depuis janvier, accès à certains services d'accompagnement (ateliers, prestations, formations, services numériques sur leur espace personnel, rencontres avec les recruteurs, etc.).

Sur le terrain, certains agents de France Travail expriment un malaise. Derrière le mot d'ordre de "plein emploi", des mécanismes de **sanction de plus en plus automatisés** inquiètent plusieurs représentants syndicaux.

Plus d'inscrits, ce sont aussi plus de contrôles : 43 000 seront réalisés en 2025 en Normandie, contre 20 à 30 000 les années précédentes.

Cet objectif de doublement du volume repose en partie sur une nouvelle procédure dite "flash". Basée sur une lecture rapide des dossiers, elle permet d'émettre un avertissement en cas de soupçons de manquements dans la recherche d'emploi.

Pour les syndicats, le risque est donc de se diriger vers une automatisation progressive des contrôles qui, à terme, pourrait écarter la prise en compte de l'humain dans sa complexité.

"Aujourd'hui, aucun robot ne prend seul une décision. Mais tout est en train d'être mis en place pour qu'il puisse le faire demain. Ce sont des petites étapes qui vont vers une automatisation. On entre dans une zone floue, qui peut à tout moment déraiper."

L'intelligence artificielle en embuscade !

Si les décisions restent pour l'instant prises par des conseillers, dans toute leur humanité, les outils numériques gagnent du terrain, pour s'adapter à des objectifs ambitieux. En février dernier, par exemple, France Travail a conclu un partenariat avec une société française spécialisée dans l'intelligence artificielle générative, Mistral AI. Un dispositif destiné à assister les conseillers dans leurs échanges avec les candidats à des offres d'emploi.

Malgré tout, les consignes restent strictes : *"On demande aux chômeurs de justifier entre 10 et 15 démarches sur les trois derniers mois. Mais quand il n'y a pas de boulot, ce n'est tout simplement pas possible."* On glisse doucement vers une logique de conditionnalité généralisée pour toutes les aides. *"On est en train de conditionner le RSA, les allocations chômage, demain peut-être l'AAH..."*

Derrière la réforme, les syndicats voient surtout **"une machine qui se met en place"**, selon les mots de Florence Lépine déléguée CGT. *"Une énorme pieuvre avec plein de tentacules : départements, partenaires privés, France Travail, l'État... Et au centre, des personnes, souvent précaires, qui risquent d'en être les premières victimes."*

ENGIE HOME SERVICES !

En 2025, alors que le groupe ENGIE affiche des résultats financiers records, la direction annonce un vaste plan de performance et de restructuration : retrait de 30 pays et réorganisation de certaines activités.

Une politique sévère qui va entraîner **la suppression de milliers d'emplois en France, en Europe et à l'international**.

Depuis plusieurs années, le groupe ENGIE se concentre principalement sur une logique financière, versant des dividendes de plus en plus élevés à ses actionnaires.

La direction avance à mots couverts sur sa logique de changement, derrière laquelle se cache **la volonté de vendre ENGIE Home Services et ses filiales**.

Cela représente environ **4 500 salariés en France et 430 salariés en Belgique et en Italie.**

La CGT métallurgie IDF, La FNME CGT, la FNSCBA CGT, la FTM CGT ont appelé à un rassemblement le 24 avril 2025 à 13h devant le CNIT Forest, 2 Place de la Défense, à Puteaux (92) !

L'ANNONCE DU PLAN DE RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE CHEZ MATCH CONFIRME LES PRÉDICTIONS DE LA CGT SUR SON RACHAT PAR CARREFOUR !

Neuf mois après avoir racheté le groupe DELHAIZE, composé de Cora, Match et Provera, Carrefour accouche d'un premier plan de suppression de **36 postes sur 382 au Siège**, annoncé par le biais d'une Rupture Conventionnelle Collective. La CGT avait dénoncé, dès juillet 2024, les conséquences sur l'emploi du rachat des 60 hypermarchés et 115 magasins Match par le Groupe Carrefour.

La situation nous donne, hélas, raison : les entreprises de la grande distribution ont pour seule priorité l'augmentation de leurs parts de marchés, au détriment de l'emploi, peu importe le sort des travailleurs. Il est urgent que l'Etat contraigne les entreprises qui ont bénéficié de l'argent public, tout en organisant la casse de l'emploi, à les restituer ! La Fédération CGT Commerce et Services réaffirme sa position contre tous les dispositifs qui visent à détruire les emplois, et appelle les travailleurs à se mobiliser, et à s'organiser avec la CGT, pour la défense de leurs intérêts.

AGROALIMENTAIRE : L'HÉCATOMBE CONTINUE !

Les politiques et stratégies patronales et gouvernementales enfoncent les salariés et le pays dans la misère. Tout y passe, pression sur les salaires, précarité à outrance, conditions de travail dégradées, casse des droits sociaux, des services publics, mise à mal de la Sécu, recul de l'âge de la retraite, atteinte aux droits syndicaux et libertés politiques... Pourtant, nos syndicats ne désarment pas et créent des conditions d'impulser la mobilisation la plus large des salariés pour fédérer les mécontentements. Ils sont conscients que seules les luttes permettront d'arracher des avancées et d'œuvrer pour un véritable changement de société.

La question des salaires est posée dans toutes les entreprises. La France est un pays de bas salaires. En 2024, près de 50 % des entreprises n'ont pas négocié d'augmentation, privilégiant les primes et autres éléments périphériques de la rémunération. Logique, les profits crèvent les plafonds, boostés par l'inflation galopante des prix, alimentaires notamment. A contrario, pour les salariés en 2024, c'est autour de 130 euros de perte de pouvoir d'achat par mois, soit 1 560 euros par an ! La valeur d'un treizième mois perdu.

Dans les maisons de champagne, les luttes se développent depuis des semaines. Alors que la bouteille a augmenté de 40 % en 3 ans. De la taille des vignes à la mise en bouteille en passant par les vendanges, les patrons développent la précarité, externalisent à outrance, voire usent de dérives proches de l'esclavagisme et restent campés sur leur position de n'augmenter les salaires que de 1,1 %.

Les luttes perdurent chez Volvic (63), Fleury Michon (85). Les salariés des trois sites de Yoplait (38, 72, 89) sont, depuis 18 jours, en grève et se sont mobilisés sous diverses formes, perturbant fortement la production, soit une perte financière de 11 millions d'euros pour l'entreprise. Ils ont arraché des avancées sur les salaires et primes de transport, vacances, ancienneté, soit environ 900 euros par salarié pour l'année, et l'étalement des jours de grève sur plusieurs mois.

Mobilisés, les salariés le sont aussi pour défendre leur emploi, leurs conditions de travail et le potentiel industriel. Comme partout dans l'industrie, la casse sociale au nom du sacro-saint profit fait rage : Lesaffre, Nestlé, Savencia, CFR, Eureden, Bigard, Bonduelle... Les plans patronaux se succèdent à un rythme soutenu.

Dans le même temps, le montant global des aides publiques de 11,6 milliards d'euros en 1979 passe à 203,2 milliards d'euros en 2023. De quoi éclaircir le diagnostic cataclysmique de Bayrou. Notre fédération appelle les salariés à poursuivre et amplifier encore ces combats légitimes.

GRÈVE À LA POLYCLINIQUE SAINT-CÔME DE COMPIÈGNE (OISE) !

Des salariés de la polyclinique Saint-Côme à Compiègne réclament une augmentation des salaires, pour compenser l'inflation.

«*Nous faisons grève principalement pour les salaires*», indique René Pavaux, délégué CGT. «*On souhaiterait être payé comme à l'hôpital, mais on sait que ça n'arrivera pas, déplore-t-il. Alors, on demande au moins de se rapprocher des salaires du public.*» Ce mouvement social fait suite à l'échec des négociations annuelles obligatoires (NAO).

En moyenne, il y a une différence de 30% entre le privé et le public. «Un écart de 18% chez les infirmières et infirmiers. Et de 31% chez les aide-soignants. Toujours en défaveur du privé, poursuit le délégué René Pavaux. Difficile, vu le niveau de l'inflation, de vivre de son travail. La base du taux horaire nous a rattrapés. Après le

covid, la prime Ségur a fait du bien aux salariés (200€), mais avec des salaires mensuels de 1700€-1800€, on se retrouve au niveau du SMIC.»

La grève s'est poursuivie mercredi !

Une centaine de grévistes le matin, davantage l'après-midi, le mouvement social est bien suivi. Les urgences, les services de dialyse, de chimiothérapie, cancérologie... continuent le service minimum. *«Mais il n'y aura pas d'opération quand ce n'est pas vital, explique la CGT, qui rappelle que la grève est reconductible jusqu'à jeudi. Mais ce sont les salariés qui décideront.»*

La clinique compte 585 salariés. Outre les salaires trop bas, les grévistes demandent de meilleures conditions de travail. *«Il y a des repos refusés au dernier moment, qui s'ajoutent aux cadences très fortes, reprend la CGT. La motivation est en berne, si les salaires ne compensent pas.»*

Après une entrevue avec la direction, les salariés reconduisent leur mouvement mercredi.

Les grévistes compiégnais espèrent que d'autres cliniques en France suivront leur mouvement.

1,6 MILLIARD : C'EST LE MONTANT DE LA DETTE PATRONALE 2024 À LA SÉCU, DUE AU NON RÈGLEMENT DES COTISATIONS SOCIALES !

Publié il y a quelques semaines par le réseau des URSSAF, le bilan du contrôle effectué par les services indique que les montants redressés ont **fortement progressé entre 2023 et 2024, de plus de 34%, pour atteindre 1,6 milliard d'euros.**

Les URSSAF rappellent l'importance d'un tel recouvrement en indiquant ce à quoi pourraient correspondre les 1,6 milliard d'euros récupérés. Cette somme pourrait financer :

- 500 000 journées en soins intensifs ;
- 650 000 accouchements soit plus de 90% des accouchements d'une année ;
- 91 millions de consultations chez le médecin généraliste ;
- 3,9 millions d'allocations rentrée scolaire.

Le redressement des cotisations non payées, qu'il s'agisse de **la fraude patronale aux cotisations** ou de simples erreurs, est un enjeu majeur pour les finances de la Sécurité sociale. Le Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale (HCFPS) estime d'ailleurs qu'il y aurait **plus de 10 milliards d'euros de manque à gagner en comptant les fraudes et les erreurs du patronat, des micro-entrepreneurs et du secteur agricole.**

Une croissance importante des volumes redressés...

Le réseau des URSSAF indique que 2024 serait l'année d'un **niveau historique de redressement en matière de lutte contre la fraude avec plus de 1,6 milliard d'euros récupérés, en hausse de 34% par rapport à l'année 2023.** C'est aussi l'année d'une augmentation importante des « actions de lutte » contre le travail dissimulé avec 6 756 actions ciblées, celles-ci ayant augmenté de 11% entre 2023 et 2024, réparties entre 4 121 contrôles sur les employeurs et 2635 contrôles sur les travailleurs indépendants.

Ils indiquent que la plus grande part des sommes récupérées provient de deux secteurs d'activité qui contribuent à **près de 80% au bilan total du redressement :**

- Le BTP pour 1 milliard d'euros ;
- Le conseil aux entreprises pour 408 milliards d'euros. Les sommes moyennes recouvrées sont 245 000 euros dans l'ensemble. Les 1,6 milliard d'euros de redressement se décomposent en deux types de recettes :
 - Les cotisations et contributions non déclarées correspondant à 69% du montant global soit un peu moins de 1,1 milliard d'euros ;
 - Les sanctions (majorations de redressements ou remise en cause des exonérations de cotisations sociales) pour 31% du montant total soit : **490 millions d'euros.**

Si les URSSAF indiquent donc avoir redressé ces montants sur la dernière période, le HCFPS précise quant à lui que les enjeux sont bien plus importants.

Mais un manque à gagner bien plus important !

En décembre 2024, l'estimation du manque à gagner sur le travail indiquait **plus de 10 milliards d'euros, du fait de fraudes ou d'erreurs de déclarations.** Concrètement, les sommes redressées avoisinent les 10% du total théorique des sommes fraudées. Les URSSAF alertent sur la complexité d'un tel travail mais aussi sur le fait que **les fraudeurs organisent leur incapacité à payer :**

« Le recouvrement des redressements en matière de la lutte contre le travail dissimulé est particulièrement complexe. Les fraudeurs disposent souvent de peu d'actifs ou organisent leur insolvabilité, disparaissant avant même la mise en recouvrement des sommes dues ».

La stratégie de contrôle, si elle a le mérite d'augmenter les sommes récupérées, ne semble pas suffisante quant à la part des sommes récupérées rapportée au total des sommes récupérables. Elle n'incite pas non plus le patronat à

stopper ces manœuvres frauduleuses pour augmenter ses profits au détriment du financement de la sécurité sociale.

La CGT défend des moyens plus conséquents pour le contrôle des entreprises et des sanctions plus sévères pour les fraudeurs. Mais c'est aussi et sans doute du côté du fonctionnement du système socio-fiscal que des modifications sont nécessaires pour limiter le plus possible la possibilité d'une fraude. Cela doit passer sans doute par une simplification des déclarations pour les auto entrepreneurs sans que celle-ci ne corresponde à une baisse des protections ou une remise en cause de la législation actuelle. Le statut de micro-entrepreneur doit aussi et sans doute être revu parce qu'il cache trop souvent de nombreux abus comme pour les livreurs à vélo.

Pour les salariés du privé en général, les employeurs doivent être contraints de déclarer l'ensemble des revenus versés, et sanctionnés fortement s'il y a des erreurs intentionnelles, formés à leurs obligations lorsque c'est nécessaire et contrôlés régulièrement pour éviter tout problème d'erreurs ou de sous déclaration.

PARIS : L'ASSUREUR AXA ACCUSÉ DE COMPLICITÉ DANS LE GÉNOCIDE À GAZA !

« *Génocide à Gaza, AXA complice !* », scandaient les militants de la campagne BDS (Boycott, désinvestissement et sanctions) jeudi 24 avril, devant la Salle Pleyel, à Paris. Le mouvement, appuyé par la CGT Paris, a interpellé les actionnaires du groupe d'assurance AXA à l'occasion de son assemblée générale annuelle. Objectif : exhorter l'entreprise à cesser ses investissements dans des sociétés d'armement accusées de complicité de génocide à Gaza.

Des armes utilisées lors de bombardements meurtriers !

Alors que les actionnaires arrivaient au compte-goutte, **les militants, encerclés par les forces de l'ordre, ont déployé des drapeaux palestiniens** et brandi des faux cadavres de bébés ensanglantés avant de prendre la parole au micro pour interpellier directement les dirigeants du groupe :

« *Aujourd'hui, on rappelle à AXA ses investissements, ses promesses éthiques. AXA ne peut pas continuer à bafouer le droit international.* » BDS accuse AXA d'avoir investi plus de **150 millions de dollars dans onze entreprises d'armement**, dont certaines fournissent des armes utilisées lors de bombardements meurtriers à Gaza, notamment à Al-Mawasi, le 10 septembre 2024 et Tel al-Sultan, le 26 mai 2024.

Selon les chiffres du ministère de la Santé du Hamas, **51 355 Palestiniens sont morts à Gaza** depuis le 7 octobre 2023. **Certaines études indépendantes estiment que ce nombre est sous-estimé et que le chiffre de l'hécatombe pourrait aller du simple au triple.** Du reste, l'offensive contre Gaza « *présente toutes les caractéristiques d'un génocide* », selon BDS, qui cite les propos de Francesca Albanese, rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés.

Une minute de silence !

Benoît Martin, secrétaire général de la CGT Paris, a pris la parole : « *Utilisez votre argent autrement, à des missions de paix, à des missions de développement humain et durable.* »

Avant la dispersion rapide de l'action par les forces de l'ordre, les militants ont diffusé une bande-son de cinq minutes compilant bruits de bombardements, effondrements, cris, mais aussi instants de vie à Gaza, ponctués de chants de solidarité venus du monde entier. Une minute de silence a été observée en hommage à tous les Palestiniens et Palestiniennes tués dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023.

Le mouvement de boycott international BDS n'est pas à sa première action contre AXA. En 2019, le groupe avait cédé face à la pression de BDS et s'était désengagé du fabricant d'armes israélien Elbit Systems. Une autre victoire a été obtenue à l'été 2024, mais les militants exigent aujourd'hui que le désinvestissement soit total et définitif.

Convergence des luttes !

Mais ce n'est pas la seule action militante contre l'assureur. Sur le trottoir d'en face, une mobilisation simultanée organisée par ANV Cop21 pointait le financement d'AXA dans des entreprises d'énergies fossiles, comme Total Energies : « *AXA continue d'assurer des projets fossiles tout en indemnisant les victimes de catastrophes climatiques, ça n'a aucun sens* », dénonce Perrine Julien, porte-parole. Un tract de la CGT distribué devant la Salle Pleyel allait dans le même sens : « *"l'écoblanchiment" pratiqué par AXA n'est pas tolérable (...)* Ils mettent en péril notre planète, la biodiversité et l'humanité ».

Enfin, les syndicats présents ont aussi dénoncé l'absence d'augmentation salariale : « *Ça fait 12 ans que je n'ai pas eu d'augmentation individuelle* », déclare Marie-Hélène Prunier, syndicaliste CGT AXA France. « *Cette année la direction a décidé d'une absence d'augmentation générale (...)* c'est inadmissible sachant que les milliards qui sont générés [par le groupe] c'est quand même grâce à nous. On trouve les choses très inéquitables ».

MONDE

MAROC : DES CENTAINES DE PERSONNES MANIFESTENT CONTRE UN NAVIRE SUSPECTÉ DE TRANSPORTER "DES PIÈCES D'AVIONS MILITAIRES" VERS ISRAËL !

Selon des organisations de soutien aux Palestiniens et des syndicats de travailleurs portuaires marocains, un navire en partance des Etats-Unis et à destination d'Israël devait accoster dans le port de Tanger.

Des centaines de personnes ont manifesté, dimanche 20 avril, à Tanger (Maroc), pour protester contre l'accostage annoncé dans le port de la ville d'un navire suspecté de *"transporter des pièces détachées d'avions militaires"* vers Israël. *"Le peuple veut l'interdiction du navire"*, *"Pas d'armes génocidaires dans les eaux marocaines"*, ont notamment scandé les quelque 1 500 manifestants, en défilant sur une route longeant le port de conteneurs Tanger Med.

Selon des organisations de soutien aux Palestiniens et des syndicats de travailleurs portuaires marocains, un navire Maersk *"transportant des pièces détachées d'avions militaires F35"* en partance des Etats-Unis et à destination d'Israël devait accoster vendredi au port de Casablanca, puis dimanche, dans le port de Tanger.

Une remise en question du rapprochement avec Israël !

Les autorités portuaires marocaines et la compagnie Maersk n'ont pas commenté. En mars, l'armateur danois avait expliqué mener une *"politique stricte consistant à ne pas expédier d'armes ni de munitions vers les zones de conflit actives"*, assurant ne jamais avoir transporté d'armes ni de munitions dans le cadre de son contrat avec le gouvernement américain.

A Tanger, les manifestants ont également appelé à la fin de la normalisation entre le Maroc et Israël, actée fin 2020 en échange de la reconnaissance par Washington de la *"souveraineté marocaine"* sur le territoire disputé du Sahara occidental, revendiqué depuis 50 ans par les indépendantistes du Front Polisario, soutenus par l'Algérie.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement